

Initiative canadienne sur
la prévention des
homicides conjugaux



**VIOLENCE ET HOMICIDES FAMILIAUX
DANS LES COLLECTIVITÉS RURALES,
ÉLOIGNÉES ET NORDIQUES :
COMPRENDRE LE RISQUE ET ASSURER
LA SÉCURITÉ DES FEMMES**



7^e mémoire sur les
homicides familiaux

Octobre 2019
www.cdhipi.ca

RÉSUMÉ

Violence et homicides familiaux dans les collectivités rurales, éloignées et nordiques : Comprendre le risque et assurer la sécurité des femmes constitue le septième mémoire de la série réalisée par l'Initiative canadienne sur la prévention des homicides familiaux au sein de populations vulnérables (ICPHFPV). Ce mémoire relève les facteurs de risque d'homicide et de violence familiaux, qui semblent être plus répandus ou avoir une importance accrue au sein de la population féminine résidant dans les collectivités rurales, éloignées et nordiques du Canada. Il présente également les recherches actuelles et les pratiques prometteuses en matière d'évaluation de risque, de gestion de risque et de planification de la sécurité de la violence familiale.

Citation suggérée :

Jeffrey, N., Johnson, A., Richardson, C., Dawson, M., Campbell, M., Bader, D., Fairbairn, J., Straatman, A.L., Poon, J., Jaffe, P. (2019). Domestic Violence and Homicide in Rural, Remote, and Northern Communities: Understanding Risk and Keeping Women Safe. Domestic Homicide (7). London, ON: Canadian Domestic Homicide Prevention Initiative. ISBN 978-1-988412-34-4

Vous pouvez télécharger ce mémoire à :

<http://cdhpi.ca/knowledge-mobilization>

L'ÉQUIPE DE L'ICPHFPV

CODIRECTEURS



**Centre for the Study of
Social and Legal Responses to Violence**

Myrna Dawson

Directrice du Centre for the Study of Social and Legal Responses to Violence, Université de Guelph

mdawson@uoguelph.ca



**Centre for Research & Education on
Violence Against Women & Children**

Peter Jaffe

Directeur des études du Centre for Research & Education on Violence against Women & Children (CREVAWC), Université Western

pjaffe@uwo.ca

ÉQUIPE DE GESTION

Julie Poon, Coordinatrice nationale de recherche

Anna-Lee Straatman, Gestionnaire de projet

CONCEPTION GRAPHIQUE

Elsa Barreto, Spécialiste multimédia

TRADUCTION

Agnès Revenu

Cette recherche a bénéficié du soutien du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.



**Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada**

**Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada**

Canada

INTRODUCTION

Les collectivités rurales, éloignées et nordiques (CRÉN) sont souvent pourvues d'une faible population, de vastes étendues dégagées, et de solides liens sociaux parmi leurs résidents. Si ces collectivités sont en général perçues comme des endroits paisibles et sécuritaires, les recherches indiquent que, au Canada et ailleurs, il y existe pourtant un risque accru de violence familiale (VF) et d'homicide (Northcott, 2011; Burczycka & Conroy, 2018). Certaines des caractéristiques propres aux CRÉN peuvent alimenter ce risque élevé ou constituer des obstacles à la sécurité. Ainsi, l'isolement, les valeurs entourant l'autonomie et la vie privée, les fortes traditions entourant la possession d'armes à feu, la pauvreté, le faible niveau d'instruction, le taux de chômage élevé et la possibilité accrue que la collectivité compte un site d'extraction de ressources entretiennent tous le risque de VF (Barton et coll., 2015; Campo & Tayton, 2015; Doherty & Hornosty, 2008; Moffitt et coll., 2013; Condition féminine Canada, 2016; KAIROS, 2015). En raison des taux élevés de VF et d'homicide, et compte tenu du fait qu'environ 19 % des Canadiens résidaient en milieu rural en 2011 (Statistique Canada, 2016), il est important pour les chercheurs comme pour les praticiens de bien saisir les réalités de la vie au sein d'une CRÉN.

DÉFINITION DE « RURAL », « ÉLOIGNÉ » ET « NORDIQUE »

Les chercheurs qui étudient la VF et l'homicide familial au Canada utilisent souvent des critères différents pour définir les CRÉN. En général, ces chercheurs :

- utilisent la zone couverte par l'étude, par exemple les Territoires du Nord-Ouest ou les régions rurales ou nordiques des provinces (Leipert & Reutter, 2005; Moffitt, Fikowski, Mauricio, & Mackenzie, 2013; Wuerch, Zorn, Juschka, & Hampton, 2016);
- décrivent les caractéristiques physiques ou sociales des CRÉN, par exemple une faible population répartie sur l'ensemble du territoire, un climat ardu, des inquiétudes entourant le respect de la vie privée et l'anonymat, des points de vue patriarcaux, ainsi que des conditions économiques incertaines, voire mauvaises (Leipert & Reutter, 2005; Moffitt,

Fikowski, Mauricio, & Mackenzie, 2013; Riddell, Ford-Gilboe, & Leipert, 2009); et (ou)

- emploient une définition particulière qui s'appuie souvent sur la taille de la population, préalablement établie par un analyste ou une organisation gouvernementale comme Statistique Canada.

Pour les besoins de son étude, l'Initiative canadienne sur la prévention des homicides familiaux au sein de populations vulnérables (ICPHFPV) s'appuie sur les définitions suivantes :

- **Rural** : collectivité ou emplacement géographique dont la population est inférieure à 10 000 habitants (Bollman, 2016; Statistique Canada, 2016).
- **Éloigné** : collectivité ou emplacement géographique inaccessible par la route pendant une partie de l'année (Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, 2011).
- **Nordique** : collectivité ou emplacement géographique ayant été désigné par le gouvernement provincial comme se trouvant au nord de la province (p. ex., pour l'Ontario, voir [Société de gestion du Fonds du patrimoine du nord de l'Ontario](#), 2018; pour la Colombie-Britannique, voir [Northern Development Initiative Trust](#), 2018). Tous les territoires canadiens sont considérés comme nordiques.

Ces définitions offrent un système de classification utile, mais ne sont pas nécessairement employées par les recherches citées dans ce mémoire.

La plupart des recherches canadiennes et internationales sur la VF et les homicides familiaux dans les CRÉN ont principalement porté sur les populations rurales, à l'exclusion ou presque des populations éloignées et nordiques. Ces trois populations partagent de nombreuses caractéristiques, mais nous tentons dans ce mémoire de souligner en quoi elles sont distinctes, et de préciser, le cas échéant, sur quelle population a porté une recherche particulière.

RISQUES DE VIOLENCE ET D'HOMICIDE FAMILIAUX DANS LES COLLECTIVITÉS RURALES, ÉLOIGNÉES ET NORDIQUES

LA VIOLENCE ET LES HOMICIDES FAMILIAUX AU CANADA

En 2007 et 2008, les taux de VF et d'homicide familial ont été, dans les deux cas, plus du triple dans les régions rurales que dans les régions urbaines¹ (Northcott, 2011).

Ce sont dans les territoires canadiens que les taux de VF et d'homicide familial ont été les plus élevés (Bunge, 2002; Burczycka & Conroy, 2018) :

- En 2016, le taux de VF signalée à la police était plus de cinq fois plus élevé au Nunavut (le territoire avec le taux le plus élevé) que dans la Saskatchewan (la province avec le taux le plus élevé) (Burczycka & Conroy, 2018). Plus précisément, le taux du Nunavut était de 3 790 pour 100 000 habitants, par rapport à 680 pour la Saskatchewan (Burczycka & Conroy, 2018).
- Entre 1974 et 2000, le taux d'homicide entre conjoints dans les Territoires du Nord-Ouest était sept fois plus élevé que la moyenne nationale chez les femmes, et quatorze fois plus élevé que la moyenne nationale chez les hommes (Bunge, 2002)^{2,3}.

Très peu de recherches ont été entreprises sur la comparaison des facteurs de risque de VF dans les CRÉN et en région urbaine. Une analyse documentaire a révélé que les victimes et les contrevenants dans les régions rurales et urbaines/banlieues sont similaires, mais les contrevenants des milieux ruraux peuvent recourir à une violence aggravée et plus chronique, et les victimes de ces régions peuvent voir leur bien-être plus fortement affecté (Edwards, 2014). Ceci peut être attribuable à la qualité des services de santé et des services sociaux, qui rendent plus difficile, pour les femmes des CRÉN, de recevoir du soutien, structuré ou non (Coates and Wade, 2010). Dans tableau 1, nous énumérons certaines des caractéristiques propres aux CRÉN. Elles peuvent expliquer le risque accru de VF et d'homicide familial dans les CRÉN, ainsi que les freins à la sécurité auxquels font face ces collectivités.

¹ Les régions rurales étant définies comme celles dont la population est égale ou inférieure à 5 000 habitants et les régions urbaines, celles dont la population est supérieure à 5 000 habitants.

² Voir [Statistique Canada 2018](#) pour des statistiques provinciales et territoriales plus récentes sur les homicides entre conjoints.

³ Les Protocoles interagence sur la violence familiale ont été initiés par le Dehcho Health and Social Services Authority (T.N.-O.) et élaborés à Fort Liard, Fort Simpson, et Fort Providence, des collectivités sans refuge (Richardson, 2015a; 2015b; 2015c). Le but de ces protocoles consistait à encourager la collaboration et la communication entre les agences et à améliorer les mesures destinées à aider les victimes de violence familiale (Richardson 2015a).

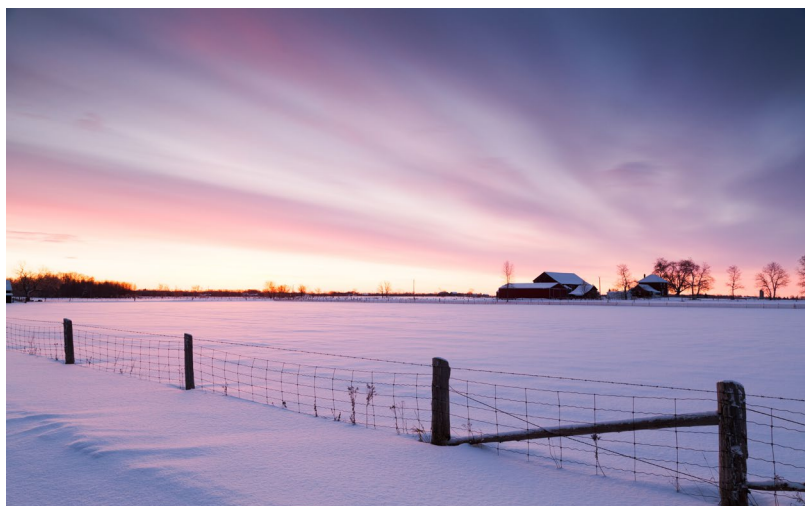


TABLEAU 1

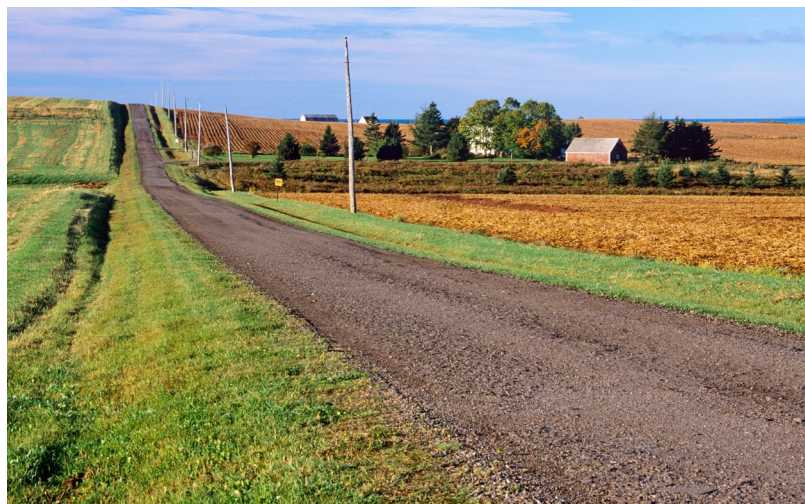
CARACTÉRISTIQUES ET FACTEURS DE RISQUE PARTICULIERS	EXEMPLES
Isolement	L'isolement géographique et social s'explique par les points suivants : • Conditions météorologiques extrêmes dans les régions nordiques (Barton et coll., 2015; Wuerch et coll., 2016). • Secteurs inaccessibles par la route (p. ex., absence d'accès routier de certaines collectivités, ou impossibilité de se rendre par la route dans certaines CRÉN en raison de conditions climatiques) (Barton et coll., 2015; Moffitt et coll., 2013; Wuerch et coll., 2016). • Distances éloignées des services de VF ou de voisins (Barton et coll., 2015; Doherty & Hornosty, 2004; Doherty & Hornosty, 2008; Hornosty & Doherty, 2002; Wuerch et coll., 2016). • Accès limité au transport individuel et public, à Internet, au téléphone et aux aides officielles (p. ex., refuges, police) (Barton et coll., 2015; Doherty & Hornosty, 2004; Doherty & Hornosty, 2008; Eastman et coll., 2007; Hornosty & Doherty, 2002; Moffitt et coll., 2013; Wuerch et coll., 2016).
Enjeux économiques	• Logement peu sûr ou peu abordable, et perspectives d'emploi limitées (Barton et coll., 2015; Doherty & Hornosty, 2004; Doherty & Hornosty, 2008; Eastman et coll., 2007; Hornosty & Doherty, 2002; Moffitt et coll., 2013). • Pauvreté, faible niveau d'instruction et taux de chômage élevé (Doherty & Hornosty, 2004; Hornosty & Doherty, 2002; Condition féminine Canada, 2016).
Valeurs sociales traditionnelles et patriarcales répandues dans les CRÉN	• Points de vue sur la famille traditionnelle et sur la répartition des rôles selon le genre (p. ex., l'homme chef et soutien de famille; la femme mère au foyer, la VF une affaire de famille) (Doherty & Hornosty, 2004; Doherty & Hornosty, 2008; Hornosty & Doherty, 2002). • Acceptation de la violence et blâme de la victime (y compris de la part des prestataires de services et de justice pénale, qui peuvent retarder l'intervention et en réduire l'efficacité) (Doherty & Hornosty, 2004; Doherty & Hornosty, 2008; Eastman & Bunch, 2007; Eastman et coll., 2007; Wuerch et coll., 2016). • Rôle important de la religion et de l'Église, dont les enseignements peuvent prôner l'importance du maintien des liens maritaux (Doherty & Hornosty, 2004; Eastman et coll., 2007; Hornosty & Doherty, 2002).
Freins aux services	• Peu de services disponibles en matière de VF (Barton et coll., 2015; Doherty & Hornosty, 2004; Doherty & Hornosty, 2008; Eastman & Bunch, 2007; Eastman et coll., 2007; Hornosty & Doherty, 2002; Moffitt et coll., 2013; Wuerch et coll., 2016) • Lenteur de la réponse des services d'urgence, due à la distance ou au nombre limité de secouristes (Moffitt et coll., 2013) • Manque de ressources et de formation des prestataires de services de VF (Eastman & Bunch, 2007; Eastman et coll., 2007) • Dans certaines collectivités, comme celles des Territoires du Nord-Ouest, les ordonnances de protection urgentes s'obtiennent par téléphone. Ceci peut s'avérer délicat, parce que les juges doivent se fier aux dires du demandeur sans pouvoir compter sur les signes non verbaux comme le contact visuel ou les expressions faciales, comme cela serait le cas dans des auditions face à face (Wade and Coates, 2010).
Visibilité publique	• Manque d'intimité, d'anonymat et de confidentialité, dû à la faible taille de la population, ce qui contribue aux relations duelles ou à la familiarité avec les prestataires de services, la police et les organismes d'application des lois (Barton et coll., 2015; Doherty & Hornosty, 2004; Doherty & Hornosty, 2008; Eastman et coll., 2007; Hornosty & Doherty, 2002; Wuerch et coll., 2016).
Fortes traditions et valeurs communautaires entourant les armes à feu	• Les traditions entourant la chasse et le tir à la cible, ainsi que des opinions plus libérales sur la sécurité en matière d'armes à feu contribuent à faciliter l'accès et le recours/ la menace de recours aux armes à feu dans les cas de VF, augmentant d'autant le risque de létalité (Banman, 2015; Doherty & Hornosty, 2004; Doherty & Hornosty, 2008; Hornosty & Doherty, 2002).
Agriculture	• Les femmes peuvent avoir plus de difficulté à assurer leur sécurité, quitter un agresseur ou chercher de l'aide en raison des responsabilités agricoles, de la possession de grands animaux de ferme et de la possession de la ferme familiale depuis plusieurs générations (Barton et coll., 2015; Doherty & Hornosty, 2004; Hornosty & Doherty, 2002).

Certaines de ces caractéristiques sont propres aux CRÉN. D'autres sont semblables à celles des collectivités urbaines, mais, combinées à d'autres facteurs, elles sont susceptibles d'augmenter la part de risque. Par exemple, les hommes, dans les collectivités tant RÉN qu'urbaines, peuvent s'appuyer sur les croyances traditionnelles telles que « l'homme ramène l'argent et la femme ne devrait pas travailler en dehors de la maison » pour contrôler et maltraiter leur partenaire (Eastman et coll., 2007). La maltraitance dans les CRÉN risque par ailleurs d'empirer lorsque ces croyances traditionnelles se heurtent de plein fouet à la réalité moderne, qui exige des doubles revenus; les hommes des régions rurales peuvent se sentir menacés par le nombre croissant de femmes qui exercent un emploi à la ferme ou en dehors, et par la hausse du chômage des hommes en région rurale (Lanier & Maume, 2009).

Lorsque les femmes des régions rurales appellent la police, elles constatent que cela lui prend plus de temps pour réagir, puisqu'il y a moins d'agents disponibles au moment voulu et que les distances à parcourir sont plus importantes que dans les collectivités urbaines (Logan, Stevenson, Evans, & Leukefeld, 2004; Moffitt et coll., 2013). En outre, les femmes des régions rurales peuvent hésiter à solliciter une ordonnance de protection en raison du manque de confidentialité, de la crainte d'une honte qui rejaillirait sur la famille, d'avoir des frais à payer, et de la réaction trop lente – voire absente – du système de justice pénale. Les femmes de ces régions ont également fait état d'un plus grand nombre d'infractions aux ordonnances de protection que les femmes des régions urbaines (Logan, Shannon, & Walker, 2005; Logan, Stevenson, Evans, & Leukefeld, 2004). Dans les Territoires du Nord-Ouest, les recherches réalisées par Coates and Wade (2010) ont révélé que les légères nuances de langage employées par les femmes pour décrire la violence pouvaient influencer sur la décision d'un juge de leur accorder, ou pas, une ordonnance de protection. De plus, le tribunal aurait plus tendance à utiliser un vocabulaire qui « (a) dissimule la violence, (b) occulte la responsabilité du contrevenant, (c) dissimule les réactions et la résistance de la victime, et (d) blâme et pathologise les victimes » (p.40). Par conséquent, les demandes doivent employer un langage capable de combattre ces techniques de façon à recevoir l'ordonnance de protection (Coates and Wade, 2010).

Les CRÉN font aussi face à des facteurs de risque particuliers dans le cas d'homicides familiaux. Le projet « [Une témoin silencieuse](#) » du Nouveau-Brunswick a comparé les facteurs de risque dans des cas d'homicide familial au Nouveau-Brunswick (une province majoritairement rurale et composée de petites villes) et en Ontario, et a relevé différentes tendances. Les facteurs de risque en Ontario correspondent aux statistiques nationales qui concernent en grande partie les collectivités urbaines. Les facteurs de risque au Nouveau-Brunswick, toutefois, reflètent une réalité rurale. Voici les principales différences observées (Doherty & Michaud, 2010) :

- **Cause du décès** : plus de la moitié des Néo-Brunswickoises ont été tuées par arme à feu (en général avec une carabine ou un fusil de chasse), comparativement à un quart en Ontario.
- **Alcool** : dans près des trois quarts des cas d'homicide familial au Nouveau-Brunswick, le contrevenant avait beaucoup bu au moment de l'homicide, comparativement à moins de la moitié (42 %) des contrevenants dans les cas d'homicide familial de l'Ontario.
- **Type de relation** : Au Nouveau-Brunswick, où il est plus fréquent de rester dans une relation violente, près des deux tiers des homicides familiaux se sont déroulés au sein de couples qui étaient encore ensemble. En Ontario, la séparation effective ou imminente du couple constituait le principal facteur de risque (81 % des cas d'homicide).



ARMES À FEU ET HOMICIDES FAMILIAUX

Les armes à feu peuvent devenir des objets de peur, de contrôle et de violence dans les relations intimes.

HOMICIDES FAMILIAUX EN MILIEU RURAL COMPARATIVEMENT AU MILIEU URBAIN EN (2003 – 2012)

2 X plus susceptible d'avoir accès à une arme à feu.

2,5 X plus susceptible de recourir à une arme à feu pour tuer sa partenaire.¹

HOMICIDES FAMILIAUX DANS LES RÉGIONS RURALES, ÉLOIGNÉES ET NORDIQUES AU CANADA, DE 2010 À 2015²



1 homicide familial sur 3 est commis avec une arme à feu .

1. Banman, 2015

2. Dawson et al, 2018

SÉPARATION ET VIOLENCE FAMILIALE

Quitter un partenaire violent ne met pas toujours fin à la violence. En effet, les Canadiennes courent six fois plus de risque d'être tuées par un ex-conjoint que par leur conjoint de fait (Sinha, 2013). La recherche entreprise dans le cadre du projet « Une témoin silencieuse » a révélé que dans la province rurale du Nouveau-Brunswick, près des deux tiers des homicides familiaux de femmes entre 1990 et 2012 sont survenus entre conjoints toujours ensemble (projet « Une témoin silencieuse » du Nouveau-Brunswick, 2016). Ces homicides peuvent être survenus parce que les femmes qui vivent dans des collectivités rurales se sentent souvent prises au piège et font face à des obstacles supplémentaires pour quitter un partenaire violent, pour les raisons suivantes :

- peu de services liés à la VF et, lorsque c'est le cas, méconnaissance de ces services (Barton et coll., 2015; Doherty & Hornosty, 2008; Eastman et coll., 2007; Moffitt et coll., 2013; Wuerch et coll., 2016);

- liens étroits entre la famille, la collectivité et la propriété (p. ex., la ferme appartient à la famille depuis des générations) (Doherty & Hornosty, 2004; Doherty & Hornosty, 2008);
- valeurs traditionnelles entourant la préservation de la cellule familiale (Doherty & Hornosty, 2004);
- dépendance financière vis-à-vis de l'agresseur ou de la terre agricole; peu de perspectives d'emploi (Doherty & Hornosty, 2004; Doherty & Hornosty, 2008);
- inquiétude envers les animaux familiaux et les animaux de ferme; peu d'endroits pour les loger (Doherty & Hornosty, 2004; Doherty & Hornosty, 2008; Wuerch et coll., 2017); et
- responsabilités vis-à-vis de la ferme (Doherty & Hornosty, 2004).



NOUVEAU-BRUNSWICK

UNE TÉMOIN
Silencieuse

RISQUES CROISÉS DANS LES POPULATIONS DES CRÉN

Les résidents des CRÉN font souvent face à différents facteurs de risque, selon la race, le statut social, l'ethnicité et autres considérations sociales (Grossman, Hinkley, Kawalski, & Margrave, 2005). Nous proposons ici deux exemples pour illustrer en quoi les positions sociales croisées peuvent influencer sur la VF et les homicides.

POPULATIONS AUTOCHTONES DANS LES CRÉN AU CANADA

Les femmes autochtones connaissent des taux de VF plus élevés au Canada que les femmes non-autochtones (Boyce, 2016) et des taux d'homicide familial disproportionnés (Sinha, 2013). Cela est attribuable en grande partie aux oppressions associées au patriarcat, au racisme, au colonialisme et au capitalisme (Brassard, Montminy, Bergeron, & Sosa-Sanchez, 2015; Campbell, 2007). Par exemple, l'histoire du colonialisme, les pratiques d'assimilation violente, les pensionnats indiens, l'appréhension à grande échelle des enfants autochtones par les services de protection de l'enfance et le déplacement forcé ont engendré des traumatismes générationnels, ont normalisé et reproduit la violence, et ont brisé familles, liens et traditions (Campbell, 2007; Brassard et coll., 2015). Le [5^e mémoire sur la violence familiale](#) traite des injustices historiques qu'ont vécues les peuples autochtones et des répercussions qu'elles ont toujours sur la violence familiale et les homicides familiaux auxquels ils sont confrontés.

De nombreuses communautés autochtones au Canada sont situées dans des CRÉN, et les réalités tant de la vie dans ce type de collectivité que de la vie autochtone peuvent s'allier pour augmenter le risque de VF et d'homicide (Brassard et coll., 2015). Il apparaît (même si les données datent de 1999) que les populations autochtones rurales connaissent des taux de VF plus élevés que les populations autochtones urbaines (Brownridge, 2008). Nombre des enjeux auxquels font face les populations autochtones sont communs à ceux des CRÉN, à savoir : isolement, manque d'accès à des services adaptés à la culture, niveau d'instruction et emploi faible, transport limité, problèmes de logement (souvent surpeuplé), pressions sociales pour passer les agressions sous silence,

et prévalence de l'alcool (Brassard et coll., 2015; Campbell, 2007; Brzozowski et coll., 2006). Nombre de ces facteurs peuvent augmenter le risque de VF; ainsi, près de la moitié des victimes de VF autochtones au Canada ont déclaré que leur partenaire buvait de l'alcool au moment de l'agression, par rapport à 33 % des victimes non autochtones (Brzozowski et coll., 2006).

En 1999, les femmes autochtones vivant en milieu rural au Canada étaient près de cinq fois plus susceptibles d'être confrontées à la VF que celles des zones urbaines (Brownridge, 2008).

Les femmes autochtones des CRÉN peuvent aussi avoir plus de difficulté à quitter un partenaire violent pour les raisons suivantes :

- beaucoup ne souhaitent pas quitter la communauté (où se trouvent leur famille, leurs amis et leurs traditions) (Campbell, 2007);
- il peut ne pas y avoir de refuge ou de services de soutien en matière de VF dans la localité et il peut être onéreux, voire impossible, d'aller ailleurs (Brassard et coll., 2015; Campbell, 2007);
- l'emplacement des refuges peut être connu, ce qui empêche de préserver l'anonymat la de la victime et donc de la protéger de son agresseur (Campbell, 2007);
- les refuges et les services peuvent ne pas toujours offrir de services adaptés à la culture ou traiter les femmes avec dignité (p. ex, en ayant des critères d'admissibilité restreints ou en n'offrant pas d'alternative) (Schmidt et coll., 2015); et
- l'isolement géographique peut renforcer les velléités de l'agresseur d'isoler et de contrôler sa partenaire (Brassard et coll., 2015).

Près de 10 % de l'ensemble des victimes d'homicide familial au Canada entre 2010 et 2015 étaient autochtones.

Le taux d'homicide familial au sein des populations autochtones était deux fois plus élevé qu'au sein des populations non autochtones. (Dawson et al, 2018)

Dans les collectivités autochtones situées dans des CRÉN où l'extraction de ressources – minières, pétrolières et gazières notamment – est présente et où l'on exploite l'hydroélectricité, non seulement les femmes et les filles autochtones font face à des risques élevés de violence, mais l'accès aux services et à l'aide gouvernementale pour y pallier reste limité (KAİROS, 2015; Amnesty International, 2016). Ces collectivités attirent de nombreux travailleurs nomades de l'industrie, ajoutant au risque de violence à l'encontre des femmes et des filles autochtones qui y résident (Amnesty International, 2016). De plus, cette violence est intensifiée par des attitudes misogynes et racistes à l'égard des femmes autochtones. De nombreux travailleurs du secteur des ressources souffrent d'alcoolisme et de toxicomanie, ce qui peut aussi occasionner de la violence (Amnesty International, 2016). Les prestataires de services de ces collectivités,

tels que les travailleurs dans les refuges et les banques alimentaires, déclarent que les besoins sont bien supérieurs à leurs capacités, ce qui engendre un état de crise constant (Amnesty International, 2016).

Certaines recherches ont souligné que les populations immigrantes qui résident dans des CRÉN font face à des défis ou des obstacles particuliers pour obtenir de l'aide en matière de VF. L'un de ces obstacles consiste à être socialement isolé, et ce de multiples façons (Denham et coll., 2007). Par exemple, les immigrants des CRÉN peuvent se sentir isolés non seulement géographiquement, mais aussi culturellement, parce qu'ils n'ont personne de leur pays ou culture d'origine dans leur entourage (Denham et coll., 2007). En outre, bien des CRÉN sont mal préparées pour offrir des services culturellement adaptés aux immigrants (Denham et coll., 2007; Hancock, 2006).

ÉVALUATION DE RISQUE DANS LES COLLECTIVITÉS RURALES, ÉLOIGNÉES ET NORDIQUES

DÉFINITION DE L'ÉVALUATION DE RISQUE SELON L'ICPHFPV

Évaluation du niveau de risque de préjudice encouru par une victime (ou d'autres qui lui sont associés), y compris la probabilité d'actes de violence répétés ou de violence mortelle (ou simplement dangereuse), basée sur l'avis d'un spécialiste, une entrevue structurée ou un instrument (outil) de mesure, incluant par exemple une liste de vérification des facteurs de risque.

S'il existe de nombreux outils conçus pour évaluer le risque de VF, et en particulier le risque de récurrence, de violence aggravée ou de létalité (voir Campbell, Hilton, Kropp, Dawson, & Jaffe, 2016), nombre d'entre eux ne sont pas représentatifs des agresseurs et des victimes provenant de divers cultures, milieux et régions géographiques, notamment les CRÉN. Les outils courants d'évaluation de risque tels que le [Danger Assessment](#) (Johns Hopkins School of Nursing, 2018a) et [ODARA](#) (Waypoint Centre

for Mental Health Care, 2018)—ont servi tant à la recherche qu'à la pratique dans les CRÉN (Bloom et coll., 2014; Coalition Against Family Violence, 2013; Dudgeon & Evanson, 2014). En 2010, les Territoires du Nord-Ouest ont par exemple rendu obligatoire pour la Gendarmerie royale du Canada (GRC) l'utilisation d'ODARA pour toutes les enquêtes relatives aux cas de violence familiale causés par des agresseurs masculins (Coalition contre la violence familiale, 2013).

Peu d'outils, toutefois, ont été adaptés aux populations des CRÉN, et l'emploi d'outils génériques peut ne pas être culturellement adapté ni saisir les risques inhérents aux CRÉN (Moffitt & Fikowski, 2017). Selon certains, il conviendrait d'évaluer les facteurs suivants (outre les facteurs de risque génériques) au sein de la population féminine en proie à la VF dans les CRÉN :

- distance du voisin le plus proche (Dudgeon & Evanson, 2014);
- accès à un téléphone et à un moyen de transport (Dudgeon & Evanson, 2014);
- accès à une aide sociale (Dudgeon & Evanson, 2014);

- connaissance des services de proximité et acceptation d'y avoir recours
- utilisation abusive et à mauvais escient d'armes à feu par l'agresseur (Doherty & Hornosty, 2008); et
- maltraitance des animaux de compagnie et de ferme par l'agresseur (Doherty & Hornosty, 2008)

L'évaluation de risque au sein des CRÉN et d'autres populations ne constitue pas une fin en soi, mais peut servir à mieux documenter la gestion de risque et la planification de la sécurité.

GESTION DE RISQUE AUPRÈS DES AGRESSEURS DANS LES COLLECTIVITÉS RURALES, ÉLOIGNÉES ET NORDIQUES

DÉFINITION DE LA GESTION DE RISQUE SELON L'ICPHFPV

Stratégies visant à réduire les risques que pose un auteur d'actes de violence familiale, telles qu'un suivi ou une surveillance étroits, des interventions psychosociales pour traiter la violence ou problèmes connexes, par exemple dans le domaine de la santé mentale et de la toxicomanie.

De nombreuses CRÉN ne disposent que peu, voire pas de programmes et de ressources pour les auteurs de VF (Jamieson & Wendt, 2008; Tutty et coll., 2006) D'autres obstacles peuvent également empêcher les agresseurs de recourir aux aides disponibles dans certaines CRÉN. Par exemple, ils peuvent ne pas vouloir participer à des discussions de groupe (comme l'accompagnement de groupe) parce l'anonymat ne peut être assuré dans leur communauté (Jamieson & Wendt, 2008). De plus, quand ils quittent l'environnement favorable que leur offre un programme et reviennent dans leur milieu habituel, ils peuvent retrouver les normes qui encouragent la violence et renouer avec leur comportement agressif (Jamieson & Wendt, 2008).

Pour pallier les problèmes de confidentialité et le manque de services offerts aux agresseurs, certains recommandent d'offrir les programmes loin des CRÉN, en facilitant le transport (Jamieson & Wendt, 2008). D'autres possibilités consistent à aiguiller les agresseurs vers les services d'aide

en matière de toxicomanie et de santé mentale de leur communauté, puisque ces enjeux et la violence familiale ont tendance à se chevaucher, surtout dans les CRÉN (Tutty et coll., 2006).

Certaines recherches ont relevé diverses stratégies de gestion de risque pour les agresseurs des CRÉN, parmi lesquelles :

- des politiques pour interdire ou restreindre l'accès aux armes à feu à ceux qui ont des antécédents de VF ou qui font l'objet d'une ordonnance de protection (Banman, 2015; Doherty & Hornosty, 2008). Cette approche, toutefois, peut être difficile à appliquer, compte tenu des fortes traditions entourant les armes à feu dans les CRÉN;
- des « programmes de sécurité à domicile » qui interdisent à l'agresseur l'accès au domicile familial et permettent aux femmes et aux enfants d'y demeurer s'ils sont en sécurité (Social Development Committee of the Parliament of South Australia, 2016); et
- la mise en place de mesures judiciaires et pénales plus sévères pour les actes de VF, comme l'intensification des poursuites par les procureurs de comté (Barton et coll., 2015).

PRATIQUES PROMETTEUSES EN MATIÈRE DE GESTION DE RISQUE DANS LES CRÉN

Il existe peu de recherches s'intéressant spécifiquement aux programmes et stratégies de gestion de risque dans les CRÉN et à leur efficacité. Toutefois, nous avons relevé plusieurs programmes prometteurs, sur la page suivante.

PROGRAMMES PROMETTEURS DANS LES CRÉN

Rankin Inlet Spousal Abuse Program

(Programme en matière de violence conjugale de Rankin Inlet)

Ce programme, dirigé par le Pulaarvik Kablu Friendship Centre, constitue un exemple de programme prometteur de gestion de risque dans le nord du Canada (Pulaarvik Kablu Friendship Centre, 2006). S'appuyant sur le savoir traditionnel inuit, on estime qu'il a réduit l'incidence de violence contre les femmes de la région. Son principal volet est un programme d'accompagnement individuel et collectif ordonné par la cour pour les agresseurs; il « s'efforce de modifier les comportements contrôlants et la dépendance affective extrême » (Pulaarvik Kablu Friendship Centre, 2006, p. 6). Il a été conçu avec la participation des victimes qui ont indiqué vouloir que les agresseurs obtiennent de l'aide, mais ne soient ni arrêtés, ni bannis de la communauté.



Wek'eahkaa (A New Day) Men's Healing Program

(Programme de santé pour les hommes Wek'eahkaa (Un jour nouveau))

Wek'eahkaa, présentement offert dans le cadre d'un contrat avec la Société John Howard des Territoires du Nord-Ouest, s'adresse aux hommes qui ont fait preuve de violence à l'encontre de leur partenaire (ministère de la Justice des Territoires du Nord-Ouest, n.d.). Ils y apprennent à améliorer leur relation avec leur partenaire et leur famille. Le programme dispense des séances de thérapie individuelles et collectives, et les participants peuvent venir de leur propre chef, sous l'ordonnance du tribunal, ou être recommandés par un organisme. Une récente évaluation (en anglais) du programme pilote fait état de résultats prometteurs chez les hommes qui ont suivi le programme dans son entier, à commencer par une guérison et une réduction de la violence (Proactive Information Services Inc., 2016). Les résultats servent à concevoir et implanter un nouveau programme à long terme.

PLANIFICATION DE LA SÉCURITÉ AVEC LES FEMMES RÉSIDANT DANS DES COLLECTIVITÉS RURALES, ÉLOIGNÉES ET NORDIQUES

DÉFINITION DE LA PLANIFICATION DE LA SÉCURITÉ SELON L'ICPHFPV

Stratégies visant à protéger la victime et ses proches en recourant à des mesures telles qu'un changement de domicile, une alarme avec une cote d'alerte supérieure pour faire intervenir la police, la notification des risques aux proches, une modification des conditions de travail ou des articles tout prêts pour quitter la maison en cas d'urgence, par exemple une liste avec les coordonnées de ressources locales en matière de violence familiale.

Les femmes qui vivent dans des CRÉN déclarent trouver les stratégies génériques de planification

de la sécurité utiles pour assurer leur sécurité et celle de leurs enfants; cela peut comprendre l'élaboration d'un plan d'évacuation, parler à quelqu'un dans le cadre d'un programme de VF ou déterminer un code pour prévenir les autres en cas de danger (Anderson et coll., 2014; Riddell et coll., 2009). Le [6^e mémoire sur les homicides familiaux](#) fournit de l'information sur les stratégies de planification de la sécurité. Planifier la sécurité avec les femmes vivant dans une CRÉN peut toutefois nécessiter de prendre en compte des éléments supplémentaires.

Par exemple, puisqu'il existe souvent peu de services en matière de violence familiale dans les CRÉN et, s'il y en a, que les femmes risquent de ne pas les connaître, les prestataires de services peuvent travailler avec elles pour déterminer

les types d'aide disponibles, structurés ou non (Dudgeon & Evanson, 2014; Edwards, 2014). En outre, ils peuvent avoir besoin d'aider les femmes à trouver des solutions originales dans les cas où il n'existe pas de refuge, par exemple en trouvant un endroit sûr dans sa grange (Evanson, 2006).

De nombreuses femmes des CRÉN font face à certaines difficultés pour quitter un partenaire violent, et il est courant qu'elles restent dans la relation. Il convient donc d'établir des stratégies de planification de la sécurité pour traiter ces difficultés et proposer des solutions à celles qui restent. Ainsi, sans les encourager à partir, des plans pourraient plutôt minimiser les dangers qu'elles courent (Doherty & Hornosty, 2004; Dudgeon & Evanson, 2014).

Il peut être important, pour planifier la sécurité, de tenir compte des inquiétudes des femmes maltraitées quant à la confidentialité dans les CRÉN; elles pourraient alors se confier plus facilement aux professionnels de la santé et autres prestataires de services (Anderson et coll., 2014; Riddell et coll., 2009). Planifier la sécurité dans une salle privée et demander de parler aux femmes en privé lorsque l'agresseur est présent peuvent constituer des stratégies valables dans ces cas (Anderson et coll., 2014; Riddell et coll., 2009).

Enfin, les plans de sécurité concernant les femmes des CRÉN pourraient inclure des précautions entourant les armes à feu, par exemple en établissant des itinéraires de secours et en sachant où se trouvent les armes, les munitions et les clés de l'armoire où elles sont entreposées (Tutty, Ogden, Wyllie, & Weaver-Dunlop, 2006). Les femmes connaissent aussi des soutiens informels, par exemple un endroit non officiel où se réfugier, et ont souvent des réseaux d'aide sur lesquels compter pour assurer leur sécurité et celle de leurs enfants dans leur communauté quand leur partenaire violent boit ou les bat (Moffitt & Fikowski, 2017).

PLANIFIER LA SÉCURITÉ DES ANIMAUX DANS LES CRÉN

De nombreuses victimes qui ont des animaux de compagnie déclarent que leur partenaire violent les a déjà battus, ou menacé de le faire (Faver & Strand, 2003; Wuerch et coll., 2017), et leur inquiétude vis-à-vis de leurs animaux retient plusieurs d'entre elles de mettre fin à la relation

(Faver & Strand, 2003; Wuerch et coll., 2017). Si cela est également vrai de celles qui habitent en milieu urbain, celles qui résident dans une CRÉN ont moins de chance de trouver sur place un refuge et des services animaliers (Wuerch et coll., 2017). Des arrangements, par exemple l'octroi du droit de garde du ou des animaux à la victime, peuvent grandement contribuer à la sécurité de ces femmes (Doherty & Hornosty, 2008; Faver & Strand, 2003). L'[Ontario Association of Interval & Transition Houses](#) (Association des maisons de transition et d'hébergement de l'Ontario) a établi en 2018 une liste de services d'aide – qui ne concernent pas uniquement les CRÉN – que les refuges peuvent offrir aux femmes qui ont des animaux, avec les avantages et inconvénients pour chaque service.

UN PROGRAMME PROMETTEUR POUR LES ANIMAUX : SAFE PET



Ce programme, affilié à l'Ontario Veterinary Medical Association, est dispensé dans de nombreuses collectivités de la province par des refuges bénévoles ou d'autres organismes bénévoles. Des parents d'accueil bénévoles gardent les animaux pendant la durée du séjour des femmes dans le refuge. Des vétérinaires, bénévoles eux aussi, offrent un endroit neutre pour déposer les animaux.

LA CANADIAN VIOLENCE LINK CONFERENCE : SUR LE LIEN ENTRE LA VIOLENCE CONTRE LES HUMAINS ET CONTRE LES ANIMAUX

Cette conférence, organisée par la [Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux \(CFHS/ Humane Canada\)](#), s'est déroulée à Ottawa, en Ontario, en décembre 2017. Première du genre au Canada, elle s'est penchée sur le lien entre la violence contre les humains et contre les animaux, et les chevauchements fréquents entre les deux (CFHS, n.d.). La conférence a rassemblé des professionnels de plusieurs secteurs de la lutte contre la violence humaine ou animalière et a exposé les récentes recherches et les nouvelles pratiques prometteuses pour faire progresser la façon dont les services de justice pénale et les services sociaux abordent ces formes de violence superposées.

Les participants ont souligné la nécessité :

- d'une collaboration intersectorielle;
- pour le secteur de la lutte contre la violence, de poser des questions (dès la prise de contact) sur la cruauté animalière, et d'inclure aux équipes de VF à risque élevé des organismes de protection des animaux;
- dans les refuges, une plus grande capacité d'accueillir les animaux; et
- de nouveaux protocoles normalisés, lois et procédures de surveillance dans tous les secteurs (CFHS, n.d.; Porteous, 2017).

Suite à la conférence, plusieurs participants se sont engagés à diffuser une liste des refuges canadiens qui acceptent les animaux (CFHS, n.d., p. 11). Par ailleurs, grâce à ce qu'ils ont appris à la conférence, des policiers ont récemment su, dans un cas de violence animalière, comment pousser leurs investigations pour vérifier s'il y avait également eu de la VF (CFHS, n.d., p. 11).

REFUGES DANS LES COLLECTIVITÉS RURALES, ÉLOIGNÉES ET NORDIQUES

Quand les femmes fuient la violence familiale, elles peuvent trouver un refuge temporaire auprès de leur famille ou d'amis, ou chercher un logement plus officiel, dans un refuge ou une maison de transition. Selon l'Enquête sur les maisons d'hébergement de Statistique Canada, 627 refuges pour les femmes violentées étaient en fonction au Canada le 16 avril 2014, 32 d'entre eux se trouvant sur une réserve autochtone (Beattie & Hutchins, 2015), c'est-à-dire principalement dans les régions rurales et isolées (Waagemakers-Schiff & Turner). Un peu plus d'un tiers des refuges desservent les régions rurales et peu peuplées (Maki, 2018), un bon nombre d'entre eux dans des endroits comptant moins de 1 000 personnes (Beattie & Hutchins, 2015; Maki, 2018). Dix refuges se trouvaient dans des collectivités accessibles seulement par avion (Maki, 2018). Même si les territoires ont un taux de lits par habitant plus élevé que la moyenne, leur accès est limité (Moffitt & Fikowski, 2017). Moins de la moitié des refuges et des maisons de transition dans les collectivités rurales et de petite taille ont déclaré être accessibles par transport en commun. La plupart des refuges et des maisons de transition en milieu rural ont également indiqué que l'aide aux victimes et l'aide en santé mentale étaient accessibles aux enfants, mais à un taux moindre que dans les refuges en région urbaine et suburbaine (Maki, 2018). Certains refuges,

particulièrement dans les collectivités rurales, ont élargi leur gamme de services pour proposer également des services mobiles et des services aux non-résidentes. (Mantler & Wolfe, 2016).

LE RÔLE DES PROFESSIONNELS COMMUNAUTAIRES

Professionnels de la santé - Le milieu de la santé (p. ex., cliniques de planification familiale, soins d'urgence, services de santé de comtés) peut constituer un point d'intervention important en matière de VF dans les CRÉN. Ces communautés manquent en général de services spécialisés, et les femmes victimes de VF tendent à avoir plus de contacts avec les prestataires de soins de santé qu'avec d'autres types de prestataires de services officiels (Riddell et coll., 2009). C'est pourquoi certains recommandent que des travailleurs de la santé qualifiés les aident à établir des plans de sécurité et repèrent les types d'aide, officiels ou non (Dudgeon & Evanson, 2014; Neill & Hammatt, 2015). Puisque les femmes de ces collectivités se rendent de temps à autre à l'extérieur pour consulter un professionnel de la santé dans une région urbaine, certains recommandent que ces prestataires de services soient informés de la situation en matière de VF dans les CRÉN pour être mieux préparés à aider ces femmes (Dudgeon & Evanson, 2014). Les travailleurs de la santé peuvent aussi constituer des personnes-ressources importantes pour effectuer une évaluation de risque et un dépistage universel (Anderson, Renner, & Bloom, 2014; Neill & Hammatt, 2015).

Organismes agricoles - Dans les CRÉN, les organismes agricoles sont aussi des points de contact importants entre les victimes et les prestataires de services en matière de VF (Kasdorff & Erb, 2010). Vu le rôle appréciable qu'ils occupent dans de nombreuses CRÉN, ces organismes pourraient être en mesure de diffuser une liste des services disponibles auprès des femmes et aider les prestataires de services de VF de cerner les problèmes éventuels dans les CRÉN et les moyens de les résoudre (Kasdorff & Erb, 2010).

ORGANISMES AGRICOLES NATIONAUX AU CANADA

- Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage
- Fédération canadienne de l'agriculture
- Association canadienne de sécurité agricole
- Syndicat national des cultivateurs
- Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture

Les professionnels de la coiffure - Les professionnels de la coiffure peuvent jouer un rôle important pour intervenir et offrir de l'aide dans le domaine de la VF. Ils peuvent être particulièrement utiles dans les CRÉN, où les victimes ont souvent un accès limité aux services et aux canaux publics d'information (Boka, 2005).



CUT IT OUT

Cut it Out: Salons Against Domestic Abuse, une campagne de Neighbours, Friends and Families, éduque et forme des professionnels de la coiffure au Canada pour les aider à reconnaître

les signes de maltraitance et à aiguiller de façon sécuritaire les clientes vers des ressources locales. Le programme estime que les professionnels de la coiffure sont particulièrement bien placés pour reconnaître les signes de maltraitance, puisqu'ils développent souvent un lien de confiance avec les clientes et qu'ils peuvent être l'un des rares endroits où une victime peut se rendre sans son agresseur (Centre for Research & Education on Violence Against Women & Children, 2018).

SOUTIENS INFORMELS

Les femmes des CRÉN comptent en général beaucoup sur leur famille, amis et membres communautaires pour obtenir de l'aide (Riddell et coll., 2009). Toutefois, ces personnes ne savent pas nécessairement comment apporter une aide effective aux victimes et à leur famille (Bosch & Schumm, 2004). Les recherches indiquent en effet que le soutien affectif ne suffit pas pour assurer la sécurité des victimes dans ces collectivités, et que les renseignements et conseils de proches pour aider les victimes à trouver les ressources adéquates sont plus efficaces pour mettre fin à la violence à long terme (Bosch & Schumm, 2004). De plus, si les CRÉN sont souvent perçues comme étant « tissées serrées » et utiles, ces caractéristiques ne s'appliquent pas toujours aux enjeux personnels, voire tabous, comme la VF (Banyard et coll., 2018). Par exemple, les membres de CRÉN n'interviennent pas toujours pour aider une

femme en proie à la VF, parce qu'on a tendance à en attribuer la responsabilité à la victime et à croire que la VF est un sujet d'ordre privé (Banyard et coll., 2018).

AVANT QU'IL SOIT TROP TARD

Cet atelier clé en main, offert dans les Territoires du Nord-Ouest, vise à donner aux résidents les compétences et la confiance dont ils ont besoin pour soutenir les personnes en proie à la violence familiale. L'atelier est présenté sous forme de trousse comprenant un DVD, un guide d'animation, des brochures et des activités à réaliser. Il apprend à reconnaître les signes de violence familiale et s'appuie sur les expériences des résidents pour leur permettre de faire face à la violence familiale dans leur propre vie.

LE RÔLE DE LA TECHNOLOGIE

La technologie peut jouer un rôle important non seulement pour aider les femmes des CRÉN à trouver des informations et des ressources sur la sécurité, mais aussi pour élaborer des stratégies de gestion de risque avec les hommes (Bloom et coll., 2014).

Aides numériques pour prendre des décisions en matière de sécurité

Ces types d'aide, sur ordinateur et en ligne, peuvent servir aux femmes des CRÉN qui ne peuvent pas obtenir d'aide en personne. Ils leur permettent d'évaluer le risque de violence, voire de létalité, qu'elles courent, d'établir leurs priorités en matière de sécurité (p. ex., bien-être des enfants, préservation de la vie privée), et d'élaborer des plans de sécurité sur mesure (Bloom, Glass, Case, Wright, Nolte, & Parsons, 2014; Dudgeon & Evanson, 2014; Glass, Eden, Bloom, & Perrin, 2010). Ces outils économiques et efficaces peuvent être utilisés dans le milieu de la santé, les bureaux des services sociaux, les organismes communautaires, les bibliothèques et à domicile, lorsque cela est sécuritaire et pratique (Glass et coll., 2010). Peu de recherches, toutefois, ont été menées sur l'efficacité de ces outils au sein de la population féminine des CRÉN.

AIDES PROMETTEUSES SUR LE WEB POUR FACILITER LES DÉCISIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ



Tenir bon... EVO

EVO est un outil en ligne créé par le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (2018)

Cette application gratuite pour téléphones intelligents, qui sera bientôt disponible, aidera les femmes à établir des plans de sécurité personnels et fournira une liste de services comme les maisons de transition, les services d'aide, les ordonnances d'intervention urgente et autres mesures juridiques. L'application encourage les femmes à se confier à quelqu'un sur la violence qu'elles subissent et à chercher des services pour y mettre fin.



Application **My Plan**

de la Johns Hopkins School of Nursing (2018b), avec la collaboration de One Love Foundation

Appli gratuite, autonome et privée pour les téléphones intelligents et autres appareils électroniques, qui aide les femmes à déterminer si une relation n'est pas sécuritaire (avec une fonction Évaluation du danger) et à créer un plan de sécurité sur mesure. On peut se la procurer dans plusieurs boutiques d'applications..



Le site Web **iCAN Plan 4 Safety**

Ce partenariat de recherche entre l'Université Western, l'Université de Colombie-Britannique et l'Université du Nouveau-Brunswick a été financé par les Instituts de recherche en santé du Canada

Outil en ligne conçu pour aider les Canadiennes à réfléchir à leurs risques et priorités, et à créer un plan d'action sur mesure. Il est en cours d'évaluation et n'a pas encore été rendu public ([conclusions](#) à venir; Ford-Gilboe et coll., 2017).

Téléphone et vidéoconférence

Les prestataires de services peuvent rejoindre par téléphone et vidéoconférence celles qui ne peuvent accéder aux services en personne; les centres spécialisés sur la violence familiale et les centres d'aide aux victimes de viol peuvent dispenser un traitement tenant compte des traumatismes par vidéoconférence (Hassija & Gray, 2011), tout comme les victimes qui ne sont pas en mesure de se rendre au tribunal peuvent utiliser Skype ou Facetime (Barton et coll., 2015).



Luke's Place, une organisation ontarienne sans but lucratif de services

aux femmes violentées de la région de Durham propose un service juridique (en anglais) qui s'appuie sur le téléphone et les vidéoconférences pour rejoindre les femmes dans les collectivités rurales et éloignées, les avocats n'étant pas sur place. Ces services peuvent toutefois ne pas convenir à celles qui habitent dans certaines collectivités éloignées et nordiques sans accès

à Internet, et dans les cas où il serait risqué de discuter de violence depuis son domicile.

Technologie GPS

Le système de géolocalisation (GPS) disponible sur les appareils personnels ou portables peut servir à surveiller les agresseurs et secourir les victimes rapidement en cas de besoin (Barton et coll., 2015).



Par exemple, un programme pilote, mené de 2012 à 2015 à Red Deer, en Alberta, a utilisé des produits de SafeTracks GPS Canada pour suivre les auteurs de VF en période de probation (Red Deer Domestic Violence Offender GPS Project, 2015). Ces derniers portaient des bracelets de cheville de surveillance qui leur interdisaient de pénétrer dans certains périmètres (p. ex., domicile ou travail de la victime) et imposaient des restrictions supplémentaires, comme des couvre-feux. Les données recueillies indiquent que le projet a amélioré la sécurité des victimes, puisque peu d'agresseurs ont violé l'ordonnance de

protection et, lorsque cela s'est produit, la police a pu intervenir rapidement (Red Deer Domestic Violence Offender GPS Project, 2015). Grâce aux données GPS prouvant les violations de zones d'exclusion, moins de victimes ont dû par ailleurs témoigner. (Red Deer Domestic Violence Offender GPS Project, 2015).

Lignes d'urgence gratuites

Les lignes d'urgence, qui fonctionnent habituellement en tout temps, peuvent améliorer l'accès à l'aide des victimes de CRÉN (Hornosty & Doherty, 2002). De nombreuses provinces proposent une assistance téléphonique gratuite en matière de violence familiale. Les pages Web <https://hebergementfemmes.ca/> et <http://endingviolencecanada.org/getting-help/>

énumèrent les lignes d'urgences disponibles dans les provinces et territoires canadiens.

Formation en ligne

Outre la réduction des freins que rencontrent les victimes pour planifier leur sécurité, mais aussi les agresseurs pour gérer les risques, les technologies peuvent aider à mettre en lien des collaborateurs et des intervenants éloignés et isolés au cours de la formation et de la prestation de services (Neill & Hammatt, 2015). Par exemple, [Luke's Place](#) offre [une formation accréditée en ligne \(en anglais\)](#) pour les avocats ontariens travaillant sur des cas de violence familiale à l'encontre des femmes.



RÉDUIRE LES OBSTACLES POUR AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SERVICES DANS LES COLLECTIVITÉS RURALES, ÉLOIGNÉES ET NORDIQUES

Plusieurs recherches ont relevé d'autres stratégies et recommandations susceptibles d'aider l'accès des victimes et des agresseurs de CRÉN aux programmes et services dont ils ont besoin. En voici quelques exemples :

- Des services améliorés ou nouveaux en matière de VF dans les CRÉN pour pallier le manque actuel (Anderson et coll., 2014; Barton et coll., 2015; Logan et coll., 2001; Neill & Hammatt, 2015). Selon certains, ces régions requièrent des services généralistes complets et fortement intégrés dans la collectivité avant de pouvoir implanter avec succès des services spécialisés (Roufeil & Battye, 2008). Pour être efficaces, ces services pourraient aussi devoir répondre aux défis et facteurs de risque inhérents aux CRÉN (Anderson et coll., 2014; Barton et coll., 2015).
- De l'aide en matière de transport, comme une extension des itinéraires de bus, des subventions au transport, des services de navettes, le transport des victimes de VF par des bénévoles pour consulter les prestataires de services ou se rendre au tribunal, etc., surtout quand ces services n'existent que dans les régions urbaines (Barton et coll., 2015; Jamieson & Wendt, 2008). Par exemple, plusieurs refuges pour femmes en milieu rural offrent du transport pour les aider à rejoindre le refuge ou accéder aux services dont elles ont besoin. Pour améliorer l'aide aux CRÉN, la Colombie-Britannique a récemment accordé des subventions à BC Housing, pour réduire les frais de transport des femmes et enfants cherchant un refuge dans ces régions (ministère de l'Enfance et du Développement familial de la Colombie-Britannique, 2017).
- Des services en étoile, de consultatifs et mobiles (Neill & Hammatt, 2015; Roufeil & Battye, 2008; Wendt, Bryant, Chung, & Elder, 2015). Le modèle en étoile (« hub and spoke ») fait appel à des services dans les centres situés dans les régions les plus densément peuplées – « hub » - et des services qui s'étendent aux centres plus petits – « spokes » (Roufeil & Battye, 2008; Wendt, et coll., 2015). Les services et organismes d'aide en milieu urbain peuvent ainsi fournir (a) des services de consultation, où se rendent les utilisateurs pour obtenir le service (ceci est plus approprié pour les villes un peu plus grandes ou les régions rurales proches des centres urbains, et (b) des services mobiles, qui permettent à des prestataires de services de se rendre dans les CRÉN ou d'opérer à partir d'un bureau satellite (Wendt, Bryant, Chung, & Elder, 2015).
- Des services itinérants spécialisés, offerts

régulièrement, aiguillent les femmes vers d'autres services au besoin. Même s'ils proviennent de l'extérieur, ces services sont intégrés dans la communauté (Wendt, Bryant, Chung, & Elder, 2015).

- Des réseaux où les hébergements, tenus secrets, font office de « refuges » et sont désignés comme tels, pour les victimes de VF. Celles-ci sont envoyées par des prestataires de services, le tribunal ou les autorités policières (Wendt, Bryant, Chung, & Elder, 2015).
- Des services plus accessibles en dehors des jours et heures ouvrables habituellement (Barton et coll., 2015).
- Des interventions en matière de VF, dans le cadre des programmes existants de traitement de la toxicomanie pour les hommes (Logan, Walker, & Leukefeld, 2001).

IMPORTANCE DE LA COLLABORATION ET DE LA COORDINATION DES SERVICES DANS LES CRÉN

La collaboration multisectorielle et des réponses coordonnées à l'échelle de la collectivité peuvent elles aussi contribuer à réduire les obstacles à l'accès aux services et jouer un rôle déterminant dans les CRÉN (Eastman et coll., 2007). Ainsi, la gestion de cas intégrée, comme les équipes interagences Interagency Case Assessment Teams (ICAT)— est recommandée pour gérer les risques et planifier la sécurité dans les CRÉN (Barton et coll., 2015; Ending Violence Association of BC, n.d.; Neill & Hammatt, 2015). Ces équipes sont composées d'agences locales, parmi

lesquelles la police, le secteur de la santé, les services de protection de l'enfance, de l'aide aux victimes et autres services sociaux, et collaborent en partageant de l'information, en évaluant les cas et en s'entendant sur un plan d'action à mettre en place (Ending Violence Association of BC, n.d.). Ces efforts collaboratifs et intégrés peuvent contribuer à fournir des soins holistiques en répondant aux besoins de toute la famille, mais aussi améliorer l'identification et le suivi des cas de VF à risque élevé dans les CRÉN (Ending Violence Association of BC, n.d.; Hornosty & Doherty, 2002).

Parallèlement, les services complémentaires pour les femmes, notamment dans le domaine des aux refuges, de la santé mentale, de l'aide financière, de l'enfance, du logement et du transport, ainsi que l'aide à l'éducation et à l'emploi peuvent eux aussi être utiles dans les CRÉN (Barton et coll., 2015). En réponse à l'évolution des besoins des femmes, un refuge dans une région rurale de l'Ontario a délaissé le modèle classique de soins aux patients pour un modèle « en étoile » (Mantler & Wolfe, 2017). De cette façon, il a pu collaborer avec d'autres organismes pour fournir toute une gamme de services en un seul endroit (Mantler & Wolfe, 2017). Le projet Family Violence Project of Waterloo Region (FVP) offre, dans le même esprit, des services collaboratifs; la police a reçu une formation en matière de VF, de services juridiques, de services à l'enfance et de conseil et de gestion de crise – le tout sous le même toit. Si le programme n'est pas, il est vrai, situé en milieu rural, il offre cependant des services mobiles.

ORIENTATIONS FUTURES – NÉCESSITÉ D'UN CHANGEMENT SOCIAL PLUS VASTE

Les CRÉN sont confrontées à des facteurs de risque en matière de VF et à des obstacles à la sécurité qui leur sont propres. Bien que limitées, les recherches effectuées sur ces populations soulignent la nécessité d'adopter des approches adaptées au contexte pour répondre à ces besoins particuliers. Outre l'évaluation de risque, la gestion de risque et la planification de la sécurité, des changements sociaux de plus grande envergure peuvent être requis pour combattre la VF et les homicides familiaux. Ces changements pourraient inclure les mesures

suivantes :

- améliorer l'accès au logement abordable, au transport, à la sécurité financière, à l'aide à l'enfance et aux ressources adaptées à la culture (p. ex., cercles de guérison pour les populations autochtones des CRÉN) (Barton, Hungler, McBride, Letourneau, & Mailloux, 2015; Hornosty & Doherty, 2002);
- faire évoluer les normes culturelles qui prônent le patriarcat et une répartition traditionnelle des rôles entre les sexes et (Gadmoski et coll.,

2001; Jamieson & Wendt, 2008); et

- améliorer les connaissances, tout au long de la vie, sur la VF, les relations saines, le respect sexuel et les effets de la toxicomanie sur la famille, notamment par le biais de programmes

communautaires et scolaires et par des campagnes de santé publique (Barton et coll., 2015; Gadmoski et coll., 2001; Jamieson & Wendt, 2008; Moffitt & Fikowski, 2017).

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES



Rural and Northern Community Response to Intimate Partner Violence (Violence conjugale : réponse des communautés rurales et du Nord)

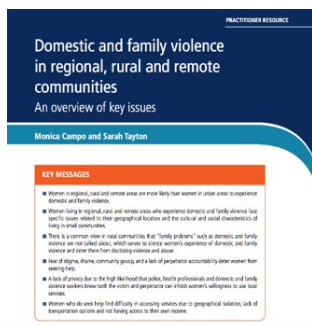
Cette initiative de recherche est dirigée par l'antenne Research and Education for Solutions to Violence and Abuse (RESOLVE), implantée à l'Université de Regina. Son objectif consiste à « mieux comprendre les réponses communautaires éprouvées en matière de violence conjugale dans les régions rurales et du nord des Prairies canadiennes et des Territoires du Nord-Ouest, afin de conduire à un changement de politique ». Voir, par exemple, les deux rapports en lignes tirés de l'initiative (en anglais) :

1. [Alberta Research Project Report for Provincial Stakeholders: Rural and Northern Community Response to Intimate Partner Violence \(Rapport du projet de recherche albertain pour les intervenants provinciaux : Réponses des collectivités rurales et nordiques à la violence conjugale\)](#) (Barton et al., 2015)
2. [Hearing about the Realities of Intimate Partner Violence in the Northwest Territories from Frontline Service Providers: Final Report \(Prestataires de services en première ligne : S'informer des réalités de la violence conjugale dans les Territoires du Nord-Ouest – Rapport final\)](#) (Moffitt & Fikowski, 2017)



Domestic Violence in Rural Canada in Victims of Crime Research Digest (Violence familiale en milieu rural au Canada) crime) (Northcott, 2011)

Ce document offre un tour d'horizon des recherches publiées sur la violence familiale en milieu rural au Canada et présente les conclusions d'une étude qui s'est appuyée sur des données de la police en matière de violence familiale, obtenues par le biais du Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ).



Domestic and Family Violence in Regional, Rural and Remote Communities: An Overview of Key Issues (Violence familiale dans les collectivités régionales, rurales et éloignées : aperçu des principaux enjeux) (Campo & Tayton, 2015)

Cet article a été publié par l'Australian Institute of Family Studies et passe en revue les principaux résultats de recherches sur la violence familiale dans les CRÉN, notamment sa prévalence, ses caractéristiques et la prestation de services.



Stopping Violence Against Women Before it Happens: A Practical Toolkit for Communities (Mettre fin à la violence contre les femmes avant qu'elle ne survienne: Outils pratiques pour la collectivité) (National Rural Women's Coalition, 2013-2014)

Cette trousse est composée de fiches techniques conçues pour aider la collectivité à comprendre et à agir pour mettre fin à la violence contre les femmes avant qu'elle ne survienne. Si tout le monde peut l'utiliser, elle a été conçue plus particulièrement pour les collectivités régionales et rurales australiennes et pour ceux qui évoluent dans le secteur des services communautaires, à commencer par les travailleurs sociaux, les gestionnaires de cas, les responsables de politiques, les enseignants, les travailleurs auprès des jeunes et les responsables communautaires. Elle offre des conseils et des ressources pratiques, des questions à débattre, des activités de groupe et des études de cas dont peuvent se servir de petits groupes (étudiants, groupes communautaires ou équipes de projet p. ex.)



Non-Violence: A Strength Based Community Inquiry (Non-violence : une enquête communautaire basée sur les forces) (Ministère de la Justice, gouvernement des T.N.-O., 2010)

Ce projet a été réalisé pour le compte du ministère de la Justice des Territoires du Nord-Ouest dans le cadre de la 2^{de} phase du plan d'action sur la violence familiale, par R.A. Malatest & Associates Ltd. Des entretiens ont été menés avec des hommes de 12 collectivités des T.N.-O., afin d'étudier pourquoi des hommes choisissent de recourir à la non-violence et au respect, plutôt qu'à la violence et à la maltraitance. Les entretiens ont fourni des données intéressantes sur des éléments à prendre en considération pour concevoir des programmes sur la violence dans les relations intimes. Le rapport a conclu que tout programme conçu pour traiter la violence doit prendre en compte les éléments suivants : un historique des défis dans les T.N.-O. susceptibles de pousser les hommes à recourir à la violence, le respect de la résilience de ceux qui résident dans les collectivités du Nord et de leur mode de vie, ainsi que la reconnaissance du rôle important que jouent la famille, la collectivité, les aînés et les traditions pour de nombreux hommes des T.N.-O. (p. 35).

RÉFÉRENCES

Amnesty International. (2016). Out of sight, out of mind: Gender, Indigenous rights, and energy development in northeast British Columbia, Canada. Consulté sur la page <https://www.amnesty.ca/sites/amnesty/files/Out%20of%20Sight%20Out%20of%20Mind%20EN%20FINAL%20web.pdf>

Anderson, K. M., Renner, L. M., & Bloom, T. S. (2014). Rural women's strategic responses to intimate partner violence. *Health Care for Women International*, 35, 423-441.

Banman, V. L. (2015). Domestic homicide risk factors: Rural and urban considerations (Unpublished Master's thesis). Western University, London, Ontario.

Banyard, V. L., Edwards, K. M., Moschella, E. A., & Seavey, K. M. (2018). "Everybody's really close-knit": Disconnections between helping victims of intimate partner violence and more general helping in rural communities. *Violence Against Women* (Advance online publication).

Barton, S., Hungler, K., McBride, D., Letourneau, N., & Mailloux, S. (2015). Alberta research project report for provincial stakeholders: Rural and northern community response to intimate partner violence. Faculty of Nursing, University of Alberta.

Beattie, S., Hutchins, H. (2015). Shelters for abused women in Canada, 2014. Statistics Canada. Catalogue no. 85-002-X. (Disponible en français sous le titre : Les refuges pour femmes violentées au Canada)

Bloom, T. L., Glass, N. E., Case, J., Wright, C., Nolte, K., & Parsons, L. (2014). Feasibility of an online safety planning intervention for rural and urban pregnant abused women. *Nursing Research*, 63, 243-251.

Boka, W. (2005). Domestic violence in farming communities: Overcoming the unique problems posed by the rural setting. *Drake Journal of Agricultural Law*, 9, 389-414.

Bollman, R. (2016). Rural Demography Update 2016. Consulté sur la page <http://www.ruralontarioinstitute.ca/file.aspx?id=26acac18-6d6e-4fc5-8be6-c16d326305fe>

Bosch, K., & Schumm, W. R. (2004). Accessibility to resources: Helping rural women in abusive partner relationships become free from abuse. *Journal of Sex & Marital Therapy*, 30, 357-370.

Boyce, J. (2016). Victimization of Aboriginal people in Canada, 2014. Juristat, Statistics Canada Catalogue no. 85-002-X. Consulté sur la page <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2016001/article/14631-eng.htm> (Disponible en français sous le titre : La victimisation chez les Autochtones du Canada)

Brassard, R., Montminy, L., Bergeron, A.-S., & Sosa-Sanchez, I. A. (2015). Application of intersectional analysis to data on domestic violence against Aboriginal women living in remote communities in the province of Quebec. *Aboriginal Policy Studies*, 4, 3-23.

Brownridge, D. A. (2008). Understanding the elevated risk of partner violence against Aboriginal women: A comparison of two nationally representative surveys of Canada. *Journal of Family Violence*, 23, 353-367.

Brzozowski, J. A., Taylor-Butts, A., & Johnson, S. (2006). Victimization and offending among the Aboriginal population in Canada. Juristat, Statistics Canada Catalogue no. 85-002-XIE, volume 26, no. 3. Consulté sur la page <http://publications.gc.ca/site/eng/9.560753/publication.html> (Disponible en français sous le titre : La victimisation et la criminalité chez les peuples autochtones du Canada)

Bunge, V. P. (2002). National trends in intimate partner homicides, 1974-2000. Juristat, Statistics Canada Catalogue no. 85-002-XIE. Consulté sur la page <http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=85-002-X20020058413&ObjType=47&lang=en> (Disponible en français sous le titre : Tendances nationales des homicides entre partenaires intimes)

Burczycka, M., & Conroy, S. (2018). Family violence in Canada: A statistical profile, 2016. Juristat, Statistics Canada Catalogue no. 85-002-X. Consulté sur la page <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2018001/article/54893-eng.htm> (Disponible en français sous le titre : La violence familiale au Canada: un profil statistique)

Campbell, K. M. (2007). "What was it they lost?": The impact of resource development on family violence in a northern Aboriginal community. *Journal of Ethnicity in Criminal Justice*, 5, 57-80.

Campbell, M., Hilton, N. Z., Kropp, P. R., Dawson, M., Jaffe, P. (2016). Domestic Violence Risk Assessment: Informing Safety Planning & Risk Management. Domestic Homicide Brief (2). London, ON: Canadian Domestic Homicide Prevention Initiative. ISBN 978-1-988412-01-6. (Disponible en français sous le titre : L'évaluation des risques de violence familiale : Pour mieux orienter la planification de la sécurité et la gestion des risques)

Campo, M. & Tayton, S. (2015). Domestic and family violence in regional, rural and remote communities: An overview of key issues. Australian Institute of Family Studies. Consulté sur la page <https://aifs.gov.au/cfca/publications/domestic-and-family-violence-regional-rural-and-remote-communities>

The Canadian Federation of Humane Societies (CFHS). (n.d.). CFHS Canadian Violence Link Conference: Final report. Consulté sur la page <https://clc.humaneCanada.ca/>

Centre for Research & Education on Violence Against Women & Children. (2018). Cut it Out: Salons Against Domestic Abuse (project of the Neighbours, Friends and Families program). Consulté sur la page <http://cutitoutCanada.ca/>

Coalition Against Family Violence. (2013, September). NWT family violence report card (first edition). Consulté sur la page <https://static1.squarespace.com/static/582dea07c534a53a91dae0de/t/5910dbeb46c3c4fdbdbdd95/1494277102802/NWT+Family+Violence+Report+Card+2013+-+Final.pdf>

Coates, L., Wade, A. (2010). Analysis of emergency protection order hearings in the NWT: An analysis and report commissioned by the GNWT. Report Prepared for the NWT Government. Centre for Response-Based Practice.

Dawson, M., Sutton, D., Jaffe, P., Straatman, A.L., Poon, J., Gosse, M., Peters, O., Sandhu, G. (2018). One is too many: Trends and patterns in domestic homicides in Canada: 2010-2015. Guelph, ON: Canadian Domestic Homicide Prevention Initiative. http://cdhpi.ca/sites/cdhpi.ca/files/CDHPI-REPORTDEC2_DEC_FINAL.pdf

Denham, A. C., Frasier, P. Y., Hooten, E. G., Belton, L., Newton, W., Gonzalez, P., ...Campbell, M. K. (2007). Intimate partner violence among Latinas in Eastern North Carolina. *Violence Against Women*, 13, 123-140.

Department of Justice, Government of Northwest Territories. (2010). Non-Violence: A strength-based community inquiry. Prepared by: R.A. Malawest & Associates Ltd. Consulté sur la page https://books.scholarsportal.info/en/read?id=/ebooks/ebooks1/gibson_chrc/2011-05-24/1/10456548#page=2

Doherty, D. (2017). Living in an abusive relationship: Strategies for staying safer. Public Legal Education and Information Service of New Brunswick (ISBN: 978-1-4605-0427-7). Consulté sur la page <http://www.legal-info-legale.nb.ca/en/strategies-staying-safer>

Doherty D. & Hornosty, J. (2004). Abuse in a rural and farm context. In M. Stirling, C. Cameron, N. Nason Clark, B. Miedema (Eds.), *Understanding Abuse: Partnering for Change* (55-82). Toronto, ON: University of Toronto Press.

Doherty, D., & Hornosty, J. (2008, May). Exploring the links: Firearms, family violence and animal abuse in rural communities. Final Research Report to The Canadian Firearms Centre, Royal Canadian Mounted Police, and Public Safety Canada. Consulté sur la page http://www.legal-info-legale.nb.ca/en/uploads/file/pdfs/Family_Violence_Firearms_Animal_Abuse.pdf

- Doherty, D., & Michaud, P. (2010). Safe leaving – safe staying: Understanding and preventing domestic homicide in rural communities [presentation slides]. Consulté sur la page <http://www.unb.ca/fredericton/arts/centres/mmfc/resources/pdfs/8doherty.pdf>
- Dudgeon, A., & Evanson, T. A. (2014). Intimate partner violence in rural U.S. areas: What every nurse should know. *American Journal of Nursing*, 114, 26-35.
- Eastman, B. J., & Bunch, S. G. (2007). Providing services to survivors of domestic violence: A comparison of rural and urban service provider perceptions. *Journal of Interpersonal Violence*, 22, 465-473.
- Eastman, B. J., Bunch, S. G., Williams, A. H., & Carawan, L. W. (2007). Exploring the perceptions of domestic violence service providers in rural localities. *Violence Against Women*, 13, 700-716.
- Edwards, K. M. (2014). Intimate partner violence and the rural-urban-suburban divide: Myth or reality? A critical review of the literature. *Trauma, Violence, & Abuse*, 16, 359-373.
- Ending Violence Association of BC. (n.d.). Interagency Case Assessment Teams (ICATs). Consulté sur la page <http://endingviolence.org/prevention-programs/ccws-program/interagency-case-assessment-teams-icats/>
- Evanson, T. A. (2006). Intimate partner violence and rural public health nursing practice: Challenges and opportunities. *Online Journal of Rural Nursing and Health Care*, 6, 7-20.
- Faver, C. A., & Strand, E. B. (2003). To leave or to stay? Battered women's concern for vulnerable pets. *Journal of Interpersonal Violence*, 18, 1367-1377.
- Ford-Gilboe, M., Varcoe, C., Scott-Storey, K., Wuest, J., Case, J., Currie, L. M., ... Wathen, C. N. (2017). A tailored online safety and health intervention for women experiencing intimate partner violence: the iCAN Plan 4 Safety randomized controlled trial protocol. *BMC Public Health*, 17, 273. <http://doi.org/10.1186/s12889-017-4143-9>
- Glass, N., Eden, K. B., Bloom, T., & Perrin, N. (2010). Computerized aid improves safety decision process for survivors of intimate partner violence. *Journal of Interpersonal Violence*, 25, 1947-1964.
- Grossman, S. F., Hinkley, S., Kawalski, A., & Margrave, C. (2005). Rural versus urban victims of violence: The interplay of race and region. *Journal of Family Violence*, 20, 71-81.
- Hancock, T. (2006). Addressing wife abuse in Mexican immigrant couples: Challenges for family social workers. *Journal of Family Social Work*, 10, 31-50.
- Hassija, C., & Gray, M. J. (2011). The effectiveness and feasibility of videoconferencing technology to provide evidence-based treatment to rural domestic violence and sexual assault populations. *Telemedicine Journal and E-Health*, 17, 309-315.
- Hornosty, J., & Doherty, D. (2002). Responding to wife abuse in farm and rural communities: Searching for solutions that work. Saskatchewan Institute of Public Policy Paper Series, Regina.
- Jamieson, S., & Wendt, S. (2008). Exploring men's perpetrator programs in small rural communities. *Rural Society*, 18, 39-50.
- Johns Hopkins School of Nursing. (2018a). Danger Assessment. Consulté sur la page <https://www.dangerassessment.org/>
- Johns Hopkins School of Nursing. (2018b). myPlan: Empowering decisions for a safe path forward. Consulté sur la page <https://www.myplanapp.org/home>
- Justice Department of the Government of Northwest Territories. (n.d.). A New Day men's healing program. Consulté sur la page <https://www.justice.gov.nt.ca/en/a-new-day-mens-healing-program/>
- KAIROS. (2015). Gendered impacts: Indigenous women and resource extraction. Consulté sur la page https://www.kairoscanada.org/wp-content/uploads/2015/05/KAIROS_ExecutiveSummary_GenderedImpacts.pdf

Kasdorff, D., & Erb, B. (2010, January). Serving victims of violence in rural communities: Challenges and best practices. Victim Witness Assistance Program, East Region. Consulté sur la page <http://library.queensu.ca/files/Rural%20Issues%20in%20Eastern%20Ontario%20Final%20Jan%2010%203.pdf>

Lanier, C., & Maume, M. O. (2009). Intimate partner violence and social isolation across the rural/urban divide. *Violence Against Women*, 15, 1311-1330.

Leipert, B. D., & Reutter, L. (2005). Developing resilience: How women maintain their health in northern geographically isolated settings. *Qualitative Health Research*, 15, 49-65.

Logan, T. K., Shannon, L., & Walker, R. (2005). Protective orders in rural and urban areas: A multiple perspective study. *Violence Against Women*, 11, 876-911.

Logan, T. K., Stevenson, E., Evans, L., & Leukefeld, C. (2004). Rural and urban women's perceptions of barriers to health, mental health, and criminal justice services: Implications for victim services. *Violence and Victims*, 19, 37-62.

Logan, T. K., Walker, R., & Leukefeld, C. G. (2001). Rural, urban influenced, and urban differences among domestic violence arrestees. *Journal of Interpersonal Violence*, 16, 266-283.

Maki, K. (2018). "Mapping VAW Shelters and Transition Houses: Initial Finding of a National Survey." Ottawa, ON: Women's Shelters Canada.

Mantler, T., & Wolfe, B. (2017). A rural shelter in Ontario adapting to address the changing needs of women who have experienced intimate partner violence: A qualitative case study. *Rural and Remote Health*, 17, 1-13.

Ministry of Children and Family Development of the Government of British Columbia. (2017). Domestic violence supports boosted in rural and remote communities. Consulté sur la page <https://news.gov.bc.ca/14306>

Moffitt, P., & Fikowski, H. (2017). Northwest Territories Research Project Report for Territorial Stakeholders: Rural and Northern Community Response to Intimate Partner Violence, Faculties of Nursing and Social Work, Aurora College.

Moffitt, P., Fikowski, H., Mauricio, M., & Mackenzie, A. (2013). Intimate partner violence in the Canadian territorial north: Perspectives from a literature review and a media watch. *International Journal of Circumpolar Health*, 72, 215-221.

National Rural Women's Coalition. (2013-2014). Stopping violence against women before it happens: A practical toolkit for communities. Consulté sur la page <http://www.nrwn.org.au/Projects/toppingViolenceAgainstWomenBeforeItHappens.aspx>

Neill, K. & Hammatt, J. (2015). Beyond urban places: Responding to intimate partner violence in rural and remote areas. *Journal of Forensic Nursing*, 11, 93-100.

New Brunswick Silent Witness Project. (2016). Welcome to the Silent Witness Project. Consulté sur la page <http://www.silentwitness.ca/home>

Northcott, M. (2011). Domestic violence in rural Canada. In S. McDonald (Ed.), *Victims of Crime Research Digest* (pp. 9-14). Ottawa: DOJ.

Northern Development Initiative Trust. (2018). Northern Development's region. Consulté sur la page <https://www.northerndevelopment.bc.ca/about/northern-developments-region/>

Northern Ontario Heritage Fund Corporation. (2018). General FAQs. Consulté sur la page <https://nohfc.ca/en/pages/faqs/general-faqs>

Ontario Association of Interval & Transition Houses. (2018). Pet safety and women: Options for women with pets leaving abusive situations. Consulté sur la page <http://www.oaith.ca/>

Ontario Ministry of Health and Long-Term Care. (2011). Rural and northern health care framework. Consulté sur la page <http://www.health.gov.on.ca/en/public/programs/ruralnorthern/report.aspx>

Porteous, T. (2017, December). Understanding lethal risks associated with domestic violence towards keeping women, families and pets safer [presentation slides]. Consulté sur la page <https://clc.humanecanada.ca/2017>

Proactive Information Services Inc. (2016). A New Day: Men's healing program evaluation report. Consulté sur la page <https://www.justice.gov.nt.ca/en/a-new-day-mens-healing-program/>

Public Legal Education and Information Service of New Brunswick. (2018). Abuse and violence. Consulté sur la page http://www.legal-info-legale.nb.ca/en/leaving_abuse (Disponible en français sous le titre Violence et mauvais traitements, sur le site du Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick)

Pulaarvik Kablu Friendship Centre. (2006). Spousal abuse counseling program: Rankin Inlet Manual for counselors. Consulté sur la page <https://www.publicsafety.gc.ca/cnt/rsracs/pblctns/spsl-bs-cnsng/index-en.aspx> (Disponible en français sous le titre: Programme de counseling en matière de violence conjugale Rankin Inlet – Manuel pour les conseillers, <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsracs/pblctns/spsl-bs-cnsng/index-fr.aspx>)

Red Deer Domestic Violence Offender GPS Project. (2015). Final report dated June 30th, 2015. Consulté sur la page <http://anklebraceletscanada.com/2017/12/13/money-used-differently/>

Richardson, C. & Wade A. 2009. Taking resistance seriously: A response-based approach to social work in cases of violence against indigenous women. In S. Strega, S.A. Esquao, & J. Carriere (Eds.), *Walking this Path Together: Anti-Racist and Anti-Oppressive Child Welfare Practices* (pp. 204-220). Blackpoint, NS: Fernwood Publishing.

Richardson, C. (2015a). Report on Fort Liard Violence Disclosure Protocol. Government of the Northwest Territories.

Richardson, C. (2015b). Report on Fort Simpson Violence Disclosure Protocol. Government of the Northwest Territories.

Richardson, C. (2015c). Report on Fort Providence Violence Disclosure Protocol. Government of the Northwest Territories.

Riddell, T., Ford-Gilboe, M., & Leipert, B. (2009). Strategies used by rural women to stop, avoid, or escape from intimate partner. *Health Care for Women International*, 30, 134-159.

Roufeil, L., & Battye, K. (2008). Effective regional, rural and remote family and relationships service delivery (AFRC Briefing No. 10). Melbourne: Australian Institute of Family Studies.

Schmidt, R., Hrenchuk, C., Bopp, J., & Poole, N. (2015). Trajectories of women's homelessness in Canada's 3 northern territories. *International Journal of Circumpolar Health*, 74, 29778.

Shannon, L., Logan, T. K., Cole, J., Medley, K. (2006). Help-seeking and coping strategies for intimate partner violence in rural and urban women. *Violence and Victims*, 21, 167-181.

Sinha, M. (2013). Measuring violence against women: Statistical trends. *Juristat, Statistics Canada Catalogue no. 85-002-X*. Consulté sur la page <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2013001/article/11766-eng.htm> (Disponible en français sous le titre : Mesure sur la violence faite aux femmes : tendances statistiques)

Social Development Committee of the Parliament of South Australia. (2016). Report into domestic and family violence.

Statistics Canada. (2012). Canada's rural population since 1851: Population and dwelling counts, 2011 Census. *Statistics Canada Catalogue no. 98-310-X2011003*. Consulté sur la page http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-310-x/98-310-x2011003_2-eng.cfm (Disponible en français sous le titre : La population rurale du Canada depuis 1851)

Statistics Canada. (2015). Population density. Consulté sur la page <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/92-195-x/2011001/other-autre/pop/pop-eng.htm> (Disponible en français sous le titre : Densité de la population)

Statistics Canada. (2016). Census Dictionary: 2016 Census of Population, Rural Area. Retrieved from <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/geo042-eng.cfm> (Disponible en français sous le titre : [Dictionnaire, Recensement de la population, 2016, Région rurale](#))

Statistics Canada. (2018b). Victims of spousal homicide. Table 35-10-0074-01. Consulté sur la page <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=3510007401> (Disponible en français sous le titre : [Nombre de victimes d'homicide entre conjoints](#))

Status of Women Canada. (2016). A profile of Canadian women in rural, remote and northern communities. Consulté sur la page <https://swc-cfc.gc.ca/initiatives/wnc-fcn/profile-en.html>

Tutty, L., Ogden, C., Wyllie, K., & Weaver-Dunlop, G. (2006). Engaging victims of domestic violence in the Drumheller region of Alberta: A needs assessment final report. Report prepared for the Drumheller and District Association for Prevention of Violence. Consulté sur la page <http://www.ucalgary.ca/resolve-static/reports/2006/2006-10.pdf>

Waegemakers-Schiff, J., Turner, A. (2014) Housing First in Rural Canada: Rural Homelessness & Housing First across 22 Canadian Communities. Consulté sur la page https://www.homelessnesshub.ca/sites/default/files/attachments/Rural_Homelessness_in_Canada_2014.pdf

Waypoint Centre for Mental Health Care. (2018). ODARA: Ontario Domestic Assault Risk Assessment. Consulté sur la page <http://odara.waypointcentre.ca/>

Websdale, N. (1998). Rural woman battering and the justice system: An ethnography. Thousand Oaks, CA: Sage.

Wendt, S., Bryant, L., Chung, D., & Elder, A. (2015). Seeking help for domestic violence: Exploring rural women's coping experiences: State of the Knowledge Paper. Landscapes: State of the Knowledge, 4. Alexandria, NSW: Australia's National Research Organisation for Women's Safety.

Wuerch, M. A., Giesbrecht, C. J., Price, J. A., Knutson, T., & Wach, F. (2017). Examining the relationship between intimate partner violence and concern for animal care and safekeeping. *Journal of Interpersonal Violence* (Advance online publication).

Wuerch, M. A., Zorn, K. G., Juschka, D., & Hampton, M. R. (2016). Responding to intimate partner violence: Challenges faced among service providers in northern communities. *Journal of Interpersonal Violence* (Advance online publication).

CDHPIVP PARTNER ORGANIZATIONS

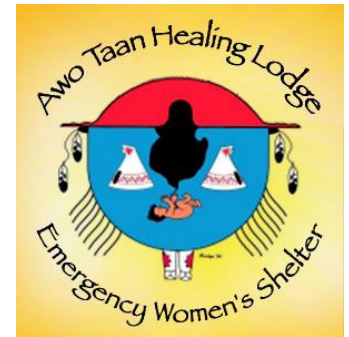
Le cercle national
autochtone contre
la violence familiale



National Aboriginal
Circle Against
Family Violence



ACWS
Alberta Council of
Women's Shelters



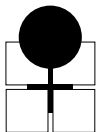
REPRESENTATIVE FOR
CHILDREN AND YOUTH



CANADIAN
WOMEN'S
FOUNDATION



Office of the Chief Coroner
Bureau du coroner en chef



The FREDa Centre
for Research on Violence
Against Women and Children



Western

Centre for Research & Education on
Violence Against Women & Children



Human Services



ENDING VIOLENCE
Association of BC

Manitoba



**WOMEN'S
SHELTERS
CANADA**

Shelters and
Transition Houses
United to End Violence
Against Women

Western
UNIVERSITY • CANADA



BC Society of
Transition Houses



SIMON FRASER UNIVERSITY
ENGAGING THE WORLD



**UNIVERSITY OF
CALGARY**



 **Centre for the Study of
Social and Legal Responses to Violence**



**cri
viff**

CENTRE DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE
SUR LA VIOLENCE FAMILIALE ET
LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES



MUSLIM RESOURCE CENTRE
for Social Support and Integration 

**UNIVERSITY
OF MANITOBA**



**BRITISH
COLUMBIA**



**BC MENTAL HEALTH
& SUBSTANCE USE SERVICES**

An agency of the Provincial Health Services Authority



UQÀM | **Université du Québec
à Montréal**



IMPROVE LIFE.

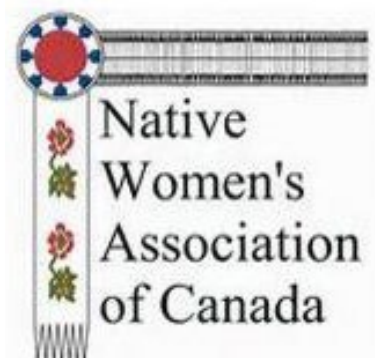
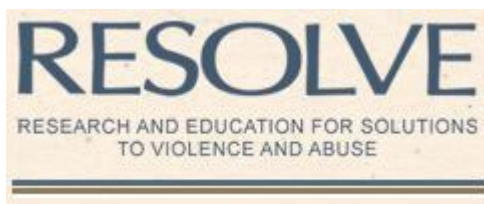


One University. One World. Yours.



MA MAWI WI CHI ITATA CENTRE
We all work together to help one another.

**University
of Regina**



CONTACTEZ-NOUS!

www.cdhpi.ca



twitter.com/cdhpi



facebook.com/CREVAWC/

Pour figurer sur notre liste de diffusion, faites-en la demande auprès de cdhpivp@uwo.ca